

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



REVUE DE PRESSE

Les Quotidiens

Cellule Communication

Mercredi 01 Octobre 2025



Rue René Ndiave X Avenue Carde – BP 4017 Dakar – Tél : +221 33 889 21 06

Site web : www.economie.gouv.sn – Contact: contact.mepc@economie.gouv.sn



PRESSE EN LIGNE

LERAL. Dette et transparence budgétaire : Dr. Abdourahmane Sarr, un ancien du FMI, éclaire les enjeux pour le Sénégal et interpelle le FMI

Aujourd'hui, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, l'ancien collaborateur du Fonds monétaire international (FMI), Dr. Abdourahmane Sarr, a livré une analyse critique sur la gestion des données transmises par le Sénégal à l'institution de Bretton Woods. Selon lui, le FMI devra apporter des clarifications à son Conseil d'administration concernant la cohérence des chiffres, avant et après la découverte de données erronées, ainsi que sur la soutenabilité de la dette sénégalaise. Dans une récente prise de parole, l'économiste sénégalais Dr. Abdourahmane Sarr, ancien du Fonds monétaire international (FMI), a souligné la nécessité pour l'institution de s'expliquer face à son Conseil d'administration, sur la transmission de données erronées par le Sénégal. Selon lui, le FMI devra démontrer comment le cadrage macroéconomique du pays « avant et après la découverte », peut demeurer cohérent, et en quoi l'interprétation des chiffres reste valide. Dr. Sarr rappelle que certains paiements effectués directement à l'étranger, ne transitent pas par la Banque centrale, tandis que des décaissements réalisés sur ressources extérieures, ont été délibérément omis dans les déficits rapportés et ne figurent pas non plus dans l'endettement comptabilisé.

https://www.leral.net/Dette-et-transparence-budgetaire-Dr-Abdourahmane-Sarr-un-ancien-du-FMI-eclaire-les-enjeux-pour-le-Senegal-et_a388854.html

LACTUACHO. Dettes cachées : l'impossible transparence ? Le cas du Sénégal et les leçons de l'histoire Par le Dr. Seydina Oumar Seye

Alors que l'ancien président Macky Sall affirme que des dettes cachées sont « impossibles » sous le contrôle de la BCEAO et du FMI, l'actuel pouvoir sénégalais parle d'écarts massifs, d'audits révélateurs et d'une dette approchant les 119% du PIB. Retour sur une controverse qui dépasse les frontières sénégalaises et interroge les limites des garde-fous financiers internationaux. La polémique enfle dans le pays de la Téranga. D'un côté, l'ancien chef de l'État, Macky Sall, défend son bilan et clame, catégorique : la constitution de dettes cachées est une « impossibilité technique et juridique ». Il invoque le contrôle permanent et rigoureux de deux institutions phares : la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le Fonds Monétaire International (FMI). De l'autre, le régime du président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko brandissent les résultats d'audits préliminaires, dénoncent des « non-conformités majeures » dans la gestion des comptes publics et évoquent une dette publique bien plus lourde qu'annoncée, flirtant avec les 119% du PIB.

<https://www.lactuacho.com/dettes-cachees-limpossible-transparence-le-cas-du-senegal-et-les-lecons-de-lhistoire-par-le-dr-seydina-oumar-seye/>

PRESS AFRIK. Sénégal : Le décret portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics publié



Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a rendu public, le 6 septembre 2025, le décret n° 2025 – 1431 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères. Ce texte, signé par le chef de l'État et contresigné par le Premier ministre Ousmane Sonko, précise les compétences et responsabilités de chaque entité, afin de clarifier l'organisation et la gestion de l'action gouvernementale.

https://www.pressafrik.com/Senegal-Le-decret-portant-repartition-des-services-de-l-Etat-et-du-contrôle-des-etablissements-publics-publie_a295563.html

LEJECOS. LANCEMENT OFFICIEL DE L'INTEROPERABILITE : La BCEAO casse les « murs » du transfert

Le lancement officiel par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ce 30 septembre 2025, de la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané (PI-SPI), marque un changement des règles du jeu pour les opérateurs Mobile Money et reconfigure toute la chaîne de valeur des paiements dans l'espace UEMOA (Union économique et monétaire Ouest-africain). M. le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest Jean Claude Kassi Brou, effectuant une transaction symbolique de 10 000 FCFA en moins de 10 secondes. L'image est saisissante mais surtout parlante, témoignant par l'exemple, l'opérationnalité de la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané (PI-SPI) dont la cérémonie de lancement officiel a été présidée ce mardi 30 septembre 2025, par le ministre des Finances et du Budget du Sénégal, Cheikh Diba. « Plusieurs institutions de microfinance et établissements de monnaies électroniques des huit pays de l'UMOA ont satisfait aux exigences techniques de sécurité, de connectivité et d'homologation définies par la BCEAO, et 45 d'entre eux sont prêts à démarrer à ce jour », a informé M. Brou dans son adresse d'ouverture.

https://www.lejecos.com/LANCEMENT-OFFICIEL-DE-L-INTEROPERABILITE-La-BCEAO-casse-les-murs-du-transfert_a29616.html

SENEWEB. Plateforme interopérable du système de paiement instantané : La Bceao lance officiellement "Pi"

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a procédé, ce mardi, au lancement officiel de la plateforme interopérable du système de paiement instantané Pi-Spi. Il permettra, notamment, d'envoyer et de recevoir des fonds instantanément entre différentes structures financières comme les banques, les émetteurs de monnaie électronique, les institutions de microfinance et établissements de paiement. Le ministre des Finances du Sénégal, qui a présidé la cérémonie, a salué l'aboutissement d'une vision commune, celle d'un écosystème financier plus inclusif, plus dynamique et répondant aux besoins des populations de l'Uemoa. Cheikh Diba a souligné que "l'interopérabilité sera un puissant vecteur de développement des paiements numériques, d'inclusion financière et d'intégration économique régionale". Et en donnant la capacité à tous les acteurs économiques d'interagir, sans barrière transactionnelle, elle "contribuera à renforcer l'essor des instruments de paiement digitaux et à favoriser l'accès des populations aux services financiers".

https://www.seneweb.com/fr/news/5/plateforme-interoperable-du-systeme-de-paiement-instantane-la-bceao-lance-officiellement-pi_n_469537.html



SENEWEB. 11 milliards de transactions, 248 millions de comptes...: les chiffres de l'essor de la monnaie électronique dans l'Uemoa

Au sein de l'Union monétaire ouest africaine (Uemoa), la monnaie électronique a fait de grands pas durant la dernière décennie. "L'Uemoa a amorcé dès 2015 une transformation digitale marquée par l'adoption d'un cadre réglementaire pour les activités de monnaie électronique, conférant ainsi à celle-ci une place importante et croissante dans les transactions financières", a indiqué le Gouverneur de la Bceao, ce mardi. Ainsi, ces initiatives se sont notamment traduites par un accroissement significatif du volume des transactions en monnaie électronique au sein de l'union. De 260 millions, ces transactions sont passées à 11 milliards entre 2014 et 2024, a dévoilé Jean-Claude Kassi Brou, lors du lancement officiel de la plateforme interopérable du système de paiement instantané Pi-Spi. Il renseigne aussi que le nombre de comptes de monnaie électronique a également progressé. Il a évolué de 18 millions à près de 248 millions sur la même période.

https://www.seneweb.com/fr/news/5/11-milliards-de-transactions-248-millions-de-comptes-les-chiffres-de-lessor-de-la-monnaie-electronique-dans-luemoa_n_469540.html

LE SOLEIL. Forum Fii Sénégal 2025 : Plus de 10 000 milliards de FCFA en intentions d'investissement visés

Décrocher au moins plus de 10 000 milliards de FCFA en intentions d'investissement, c'est ce que veulent les responsables de l'Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (Apix-s.a.), à travers le forum investir au Sénégal (Fii Sénégal) prévu du 7 au 8 octobre 2025. « Pour l'édition 2023, nous avons eu 6 394 milliards de francs CFA d'intentions d'investissement enregistrées. Plus de 1000 rendez-vous d'affaires pris et 10 lettres d'intentions et protocoles d'accord ont été signés. Pour cette année, notre objectif est de dépasser la barre des 10.000 milliards en intentions d'investissement », a informé Abibatou Emmanuel Thiam, directrice des Investissements et Partenariats à l'Apix. D'après Mme Thiam il est tout à fait possible d'atteindre cet objectif. Parce qu'en tenant compte du portefeuille d'investissements dans la Vision 2025, il dépasse largement ce chiffre. « Des investisseurs se sont déjà manifestés sur des projets phares au Sénégal. Nous avons des projets dans l'agriculture, dans le développement industriel dans les économies spéciales, ...Ce sont des projets transformateurs, catalytiques qui intéressent nos partenaires », a-t-elle dit.

<https://lesoleil.sn/actualites/economie/forum-fii-senegal-2025-plus-de-10-000-milliards-de-fcfa-en-intentions-dinvestisement-vises/>

SUD QUOTIDIEN. Deuxième édition du Forum Invest Sénégal : un rendez-vous pour capitaliser les acquis

Dans le cadre des préparatifs de la deuxième édition du Forum Invest in Sénégal (Fii Sénégal 2025), prévue les 7 et 8 octobre 2025 au Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD) à Diamniadio, l'APIX SA a organisé une rencontre d'échanges avec les professionnels des médias. L'objectif : partager les enjeux stratégiques de cet événement de portée internationale, véritable vitrine de l'attractivité économique du Sénégal. Capitaliser et accélérer. Prenant la parole, Mme Yaye Awa Diouf, responsable à l'APIX SA, a présenté les contours de cette deuxième édition, qui s'inscrit dans la continuité de celle de 2023. Avec plus de 3 200 participants issus de 70 pays, 6 394



milliards FCFA d'intentions d'investissement, 8 panels de haut niveau et plus de 1 000 rendez-vous d'affaires, l'édition précédente a posé les bases d'une dynamique nouvelle. « Cette année, le mot d'ordre est clair : capitaliser sur ces acquis pour faire du Sénégal un hub d'investissement en Afrique de l'Ouest », a-t-elle déclaré.

<https://www.sudquotidien.sn/deuxieme-edition-du-forum-invest-senegal-un-rendez-vous-pour-capitaliser-les-acquis/>

LEJECOS. Marché du travail au Sénégal : Une participation en baisse au deuxième trimestre 2025

Au deuxième trimestre 2025, un peu plus de la moitié des Sénégalais en âge de travailler (15 ans ou plus) ont pris part au marché du travail. Selon les dernières statistiques officielles, rendues publiques par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd), le taux d'activité s'est établi à 56,5%, enregistrant un recul de 1,1 point de pourcentage par rapport à la même période de 2024 (57,6%). Cette contraction touche principalement les jeunes, dont le niveau de participation reste limité à 48,2%, bien en dessous de celui des adultes (69%). La fracture de genre demeure également marquée : les hommes participent davantage que les femmes, aussi bien en zone urbaine (65,4% contre 46,4%) qu'en milieu rural (68,3% contre 47,7%). Le rapport met également en évidence une disparité géographique : la participation est légèrement plus élevée en milieu rural (57,5%) qu'en zone urbaine (55,8%).

https://www.lejecos.com/Marche-du-travail-au-Senegal-Une-participation-en-baisse-au-deuxieme-trimestre-2025_a29612.html

SIKA FINANCE. Sénégal : Légère hausse de 1,6% de l'activité industrielle au mois d'août

https://www.sikafinance.com/marches/senegal-legere-hausse-de-1-6-de-lactivite-industrielle-au-mois-daout_55493

APS. Baïdy Agne et Sidi Ould Tah échangent sur le climat des affaires et l'accroissement des investissements

Le président de Business Africa, Baïdy Agne et le président de la Banque africaine de développement (BAD), Sidi Ould Tah, ont échangé, mardi, sur l'amélioration du climat des affaires en Afrique, l'accroissement des investissements privés africains dans les secteurs stratégiques et porteurs de croissance, entre autres. Selon un communiqué transmis à l'APS, le président de Business Africa, Baïdy Agne, a été reçu en audience ce mardi 30 septembre 2025, à 16 heures, par le président de la BAD, Sidi Ould Tah. La même source rapporte que "les discussions ont essentiellement porté sur la préparation de conventions de coopération et de partenariat entre Business Africa et la BAD pour l'amélioration du climat des affaires en Afrique, l'accroissement des investissements privés africains dans les secteurs stratégiques et porteurs de croissance, la mobilisation des ressources financières privées africaines pour la co-réalisation avec la BAD de grands projets structurants et d'interconnexions des pays africains".

<https://aps.sn/baidy-agne-et-sidi-ould-tah-echangent-sur-le-climat-des-affaires-et-laccroissement-des-investissements/>



DAKAR ACTU. Climat et finance : le Sénégal s'apprête à valider la première taxonomie verte d'Afrique de l'Ouest

Dakar a abrité ce 30 mardi septembre 2025 un rendez-vous décisif pour son avenir écologique et financier. Les ministères de l'Environnement et de la Transition écologique (METE) et des Finances et du Budget (MFB), avec l'appui technique de la GIZ, ont tenu une plénière de restitution des travaux sur l'élaboration de la première taxonomie verte du Sénégal. Ce cadre inédit doit permettre de canaliser les financements internationaux vers des projets respectueux du climat et de l'environnement, renforçant ainsi la crédibilité du pays dans la lutte contre le réchauffement climatique. Fruit d'un long processus engagé depuis mars 2024, la taxonomie verte s'est construite dans la transparence et l'inclusion. Experts sectoriels, représentants de la société civile, universitaires, ONG, partenaires au développement et acteurs économiques ont apporté leurs contributions, notamment lors de la consultation publique organisée entre juillet et août 2025.

https://www.dakaractu.com/Climat-et-finance-le-Senegal-s-apprete-a-valider-la-premiere-taxonomie-verte-d-Afrique-de-l-Ouest_a265533.html

AGENCE ECOFIN. Commerce mondial : l'Afrique face à « une opportunité historique » (CGECI Academy)

Le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, et le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Sidi Ould Tah, ont appelé les représentants du secteur privé africain à occuper une place centrale dans la transformation économique du continent, soulignant que les perturbations actuelles du commerce international constituaient une opportunité plutôt qu'une menace. Les deux hauts dirigeants s'exprimaient, lundi, à l'ouverture de la 13e édition de la CGECI Academy organisée par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire. Le forum annuel phare du patronat ivoirien était organisé sur le thème suivant : « Souveraineté économique : le temps de l'action ». Cet événement de deux jours a réuni des hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprise et des représentants d'organisations patronales régionales. M. Robert Beugré Mambé a souligné l'urgence de passer de l'analyse à l'action.

<https://www.agenceecofin.com/actualites/0110-131964-commerce-mondial-l-afrique-face-a-une-opportunite-historique-cgeci-academy>



ACTUALITÉS INTERNATIONALES

SOCIALNETLINK.ORG. L'État lance un programme national de formation au numérique et à l'IA pour les enseignants

Le ministère de l'Éducation nationale a donné ce mardi 30 septembre 2025 le coup d'envoi d'un vaste programme de formation dédié au numérique et à l'intelligence artificielle, destiné aux enseignants et au personnel éducatif sur tout le territoire. Portée en partenariat avec la Fondation Mastercard et l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane via le programme FORCE-N, cette initiative s'inscrit au cœur de la Stratégie du



Rue René Ndiave X Avenue Carde – BP 4017 Dakar – Tél : +221 33 889 21 06

Site web : www.economie.gouv.sn – Contact: contact.mepc@economie.gouv.sn

Numérique pour l'Éducation 2025-2029. L'objectif est double : développer les compétences digitales du corps enseignant et encourager un usage responsable et éthique des technologies émergentes, dans le respect des valeurs culturelles sénégalaises. Dans le cadre du lancement, des ordinateurs ont également été remis aux élèves des séries scientifiques, afin de renforcer l'apprentissage technique et de favoriser l'accès équitable aux outils numériques.

<https://www.socialnetlink.org/2025/10/01/letat-lance-un-programme-national-de-formation-au-numerique-et-a-lia-pour-les-enseignants/>

JEUNE AFRIQUE. Paiement instantané : sans Wave, la BCEAO peut-elle tenir sa promesse d'inclusion financière ?

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) vient de lancer sa plateforme d'interopérabilité des paiements instantanés, une révolution censée fluidifier les transactions et accélérer l'inclusion financière. Mais l'absence remarquée de Wave, leader du mobile money au Sénégal et en Côte d'Ivoire, risque d'en limiter la portée et de fragiliser son adoption à grande échelle. Quelques secondes versus jusqu'à 72 heures auparavant. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) vient de franchir une étape décisive dans l'intégration financière régionale. Le 30 septembre, elle a lancé officiellement la Plateforme interopérable du Système de paiement instantané (PI-SPI). Désormais, un virement entre deux institutions financières de l'UEMOA ne prendra plus que

<https://www.jeuneafrique.com/1726520/economie-entreprises/paiement-instantane-sans-wave-la-bceao-peut-elle-tenir-sa-promesse-dinclusion-financiere/>

LE MONDE AFRIQUE. La croissance de l'IA sera insoutenable sans planification, alerte le Shift Project

La consommation électrique des data centers mondiaux pourrait tripler d'ici à 2030, prévient le think tank, dans un rapport, prônant la mise en place d'une « trajectoire plafond » pour respecter les engagements climatiques. « A l'horizon 2030, la trajectoire dans laquelle se projette la filière des centres de données est insoutenable. » Tel est le principal message d'alerte lancé par le Shift Project, présidé par Jean-Marc Jancovici, dans son rapport publié mercredi 1er octobre. Selon les calculs de ce think tank français œuvrant pour la décarbonation, la consommation électrique des data centers mondiaux pourrait atteindre 1 250 à 1 500 térawattheures (TWh) en 2030 contre 530 TWh en 2023, soit un potentiel triplement. Ce bond spectaculaire est en très grande partie nourri par l'essor rapide de l'intelligence artificielle (IA), qui représentera de 35 % à 55 % de la consommation électrique de ces centres de données, selon le rapport, contre 15 % aujourd'hui.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/10/01/la-croissance-de-l-ia-sera-insoutenable-sans-planification-alerte-le-shift-project_6643824_3234.html

RFI AFRIQUE. États-Unis: la Californie veut être à la pointe de la régulation de l'IA

Le gouverneur démocrate de Californie, Gavin Newsom, a signé lundi 29 septembre une loi régulant l'usage de l'intelligence artificielle (IA). Ce texte impose des garde-fous aux géants de la tech et aux grands acteurs de l'IA, dont la majorité sont installés dans la Silicon Valley. La Californie répond ainsi au vide laissé par l'État fédéral. « La Californie a prouvé qu'il était possible de mettre en place une régulation qui protège



les citoyens tout en permettant à l'industrie de l'IA de continuer à croître. Cette législation maintient cet équilibre », s'est félicité le gouverneur démocrate de l'État, Gavin Newsom. La bête noire de Donald Trump se lance sur un terrain laissé vacant par l'État fédéral. À l'origine du texte, le sénateur Scott Wiener, qui a rédigé le texte, ne dit pas autre chose. « Le potentiel de l'IA pour l'humanité est extraordinaire. Mais comme toutes les technologies puissantes, elle comporte des risques. Nous avons l'habitude dans ce pays de ne pas prendre les devants : il n'y a pas de loi au niveau fédéral sur la protection de la vie privée ou des réseaux sociaux, et on voit bien les problèmes que cela pose. Donc cette fois, nous avons essayé d'anticiper », expliquait-il sur la chaîne locale KCRA.

<https://www.rfi.fr/fr/%C3%A9conomie/20250930-%C3%A9tats-unis-la-californie-veut-%C3%AAtre-%C3%A0-la-pointe-de-la-r%C3%A9gulation-de-l-ia>

LA TRIBUNE. Washington plonge dans le « shutdown »

Après l'échec des négociations au Congrès, les États-Unis entrent dans un nouveau « shutdown », une paralysie partielle de l'administration fédérale qui met des centaines de milliers de fonctionnaires au chômage technique. L'échéance fatidique du 30 septembre à minuit (heure de Washington) a été franchie. À défaut d'accord sur le budget fédéral au Congrès américain, les États-Unis entrent donc dès ce 1er octobre dans un nouveau « shutdown », une paralysie partielle de l'administration fédérale. Le blocage politique met en péril non seulement le fonctionnement de l'État, mais aussi la croissance économique mondiale, déjà sous la pression inflationniste et celle de taux d'intérêt élevés. Le shutdown se produit lorsque le Congrès ne parvient pas à voter les lois de financement nécessaires pour maintenir les agences fédérales en activité. Des centaines de milliers de fonctionnaires fédéraux considérés comme « non essentiels » vont être mis en congé sans solde (furlough).

<https://www.latribune.fr/article/economie/26094519490133/washington-plonge-dans-le-shutdown-les-consequences-vont-bien-au-dela-des-musees-fermes-et-il-va-couter-des-milliards-de-dollars>

CHARENTELIBRE. Des prévisions de croissance mondiale en légère hausse, malgré l'impact des droits de douane

La croissance mondiale est attendue à 3,2 % cette année, contre une estimation à 2,9 % lors de la publication en juin des précédentes prévisions économiques de l'institution basée à Paris. La prévision reste en revanche inchangée pour 2026 à 2,9 %, selon l'OCDE, qui anticipe un contrecoup de la politique commerciale américaine. L'économie mondiale devrait résister davantage que prévu à la forte augmentation des droits de douane imposée par Donald Trump, affirme l'OCDE, prévenant toutefois que les effets de la guerre commerciale « ne se sont pas encore fait pleinement sentir ».

<https://www.charentelibre.fr/economie/des-previsions-de-croissance-mondiale-en-legere-hausse-malgre-l-impact-des-droits-de-douane-26140867.php>

LALSACE. Conflits, commerce, monnaies... pourquoi l'économie mondiale est « en guerres »

L'économie mondiale apparaît en pleine confusion. Quelles en sont les lignes de force ? Les réponses d'Antoine Bouët, directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). « L'économie mondiale est en guerres », écrivez-vous en ouverture de votre dernier ouvrage (*). Pourquoi ?



« Nous vivons une période très spécifique où l'économie mondiale est effectivement en guerres, au pluriel. Il y a la guerre commerciale, avec le président Donald Trump qui impose des droits de douane sur tout un tas de partenaires commerciaux, alors que le système commercial multilatéral est quand même à la base de la croissance de l'économie mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale. Il y a aussi une guerre autour des métaux critiques, ces terres rares comme le lithium ou le cobalt, très importants pour des secteurs stratégiques. »

<https://www.lalsace.fr/economie/2025/09/30/conflits-commerce-monnaies-pourquoi-l-economie-mondiale-est-en-guerres>

LES ECHOS. France . Impôts : ces niches fiscales dans le collimateur du rapporteur du Budget

Alors que Sébastien Lecornu doit prochainement présenter ses arbitrages budgétaires, Charles de Courson, rapporteur général du Budget à l'Assemblée, propose de remettre à plat plusieurs avantages fiscaux bénéficiant aux particuliers. L'exercice est classique, mais la période ne l'est pas. Le rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale, Charles de Courson, a dévoilé, ce mardi, son « rapport sur l'application des mesures fiscales ». Traditionnellement, il s'agit de faire le point sur la mise en oeuvre des dispositions votées dans la loi de finances de l'année précédente - et de tendre quelques perches au gouvernement, en amont de la discussion budgétaire pour l'année suivante. Le député (LIOT), dont le poste de rapporteur est remis en jeu ce jeudi à l'occasion du renouvellement du bureau et des commissions de l'Assemblée nationale, ne s'en est pas privé.

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/impots-ces-niches-fiscales-dans-le-collimateur-du-rapporteur-du-budget-2189314>

BFMTV. L'inflation remonte en septembre à 1,2% sur un an, contre 0,9% en août

Selon l'estimation provisoire de l'Insee, l'inflation a atteint 1,2% sur un an en septembre. Une accélération par rapport au mois d'août. L'inflation remonte. Les prix à la consommation en France ont augmenté de 1,2% sur un an en septembre, tirés par une accélération des prix des services, selon les estimations provisoires publiées par l'Insee ce mardi 30 septembre. "Cette hausse de l'inflation s'expliquerait par une nette accélération des prix des services, liée à une baisse beaucoup moins soutenue des prix des services de communication et à une accélération de ceux des services de santé", a expliqué l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans un communiqué.

https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/france/l-inflation-remonte-en-septembre-a-1-2-sur-un-an-contre-0-9-en-aout_AN-202509300270.html

